

 <p>VeriSelect CERTIFICATION DE SERVICES</p>		<p>ZA les Chauffours BP 1032 62710 Courrières Email : <a href="mailto:fmdformation@orange.fr">fmdformation@orange.fr</a> Site : <a href="http://fmd-formation.fr">fmd-formation.fr</a> Tél : 03.91.83.33.68</p>	<p>Référence : D293 Date d'application : 08/11/2019</p>	<p>Page : 1/1</p>
---	---	---	---	-------------------

## PROGRAMME DE FORMATION AIPR ENCADRANT

<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.</li> <li>• Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.</li> <li>• S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.</li> <li>• Préparer à l'obtention de l'examen pour valider le contrôle des compétences (examen AIPR).</li> </ul>	<p><b>Programme :</b></p> <p><b>Connaître le contexte réglementaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi une AIPR ?</li> <li>• Les différents acteurs (concepteur, encadrant, opérateur), leurs rôles et responsabilités</li> <li>• Les principaux documents</li> </ul> <p><b>Connaître plus particulièrement le rôle de l'opérateur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Situer son rôle</li> <li>• Expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau</li> </ul> <p><b>Connaître les principaux types de réseaux souterrains et aériens</b></p> <p><b>Citer les risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des énergies (leurs effets, les risques directs pour les personnes et les biens, des exemples d'accidents)</li> <li>• Les risques à moyen et long terme liés aux atteintes aux réseaux existants (intégré, tracé)</li> </ul> <p><b>Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle</b></p> <p><b>Comprendre et respecter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Son environnement</li> <li>• Les marquages-piquetages</li> <li>• Les signes avertisseurs et indicateurs</li> <li>• Lire le terrain</li> <li>• Comprendre les moyens de repérage</li> </ul> <p><b>Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable</b></p> <p><b>Savoir apprécier l'imprécision :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du positionnement des ouvrages</li> <li>• De la technique utilisée afin de ne pas endommager les réseaux</li> </ul> <p><b>Maintenir les réseaux existants (intégré, tracé)</b></p> <p><b>En cas d'incident ou d'accident, connaître les recommandations applicables</b></p> <p><b>Appliquer la règle des quatre A (arrêter, alerter, aménager, accueillir)</b></p> <p><b>En complément des compétences de l'opérateur, le concepteur devra avoir acquis les compétences des encadrants :</b></p> <p><b>Connaître plus particulièrement le rôle de l'encadrant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Situer son rôle</li> <li>• Expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau</li> </ul>
<p><b>Public :</b> Toute personne salariée d'une entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux...). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « Encadrant ».</p>	
<p><b>Pré-requis :</b> Etre âgé d'au moins 18 ans. Etre apte physiquement (visite médicale médecin du travail).</p>	
<p><b>Durée : 7 Heures</b> Théorie : 6H      Tests : 1H</p>	
<p><b>Compétences :</b> Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques réactualisées.</p>	
<p><b>Délai d'accès :</b> Délai d'accès sous dix jours.</p>	
<p><b>Infrastructures et moyens matériels :</b> Infrastructures et des moyens matériels permettant les conditions réelles de travail</p>	
<p><b>Accessibilité :</b> Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, locaux adaptés à recevoir des personnes handicapées.</p>	
<p><b>Nombre minimum et maximum de stagiaires par session :</b> de 2 à 10</p>	
<p><b>Tarifs :</b> 230€</p>	

 <p><b>VeriSelect</b> CERTIFICATION DE SERVICES</p>		<p>ZA les Chauffours BP 1032 62710 Courrières Email : <a href="mailto:fmdformation@orange.fr">fmdformation@orange.fr</a> Site : <a href="http://fmd-formation.fr">fmd-formation.fr</a> Tél : 03.91.83.33.68</p>	<p>Référence : D293 Date d'application : 08/11/2019</p>	<p>Page : 1/1</p>
<p><b>PROGRAMME DE FORMATION (suite)</b> <b>AIPR ENCADRANT</b></p>				

<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.</li> <li>• Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.</li> <li>• S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.</li> <li>• Préparer à l'obtention de l'examen pour valider le contrôle des compétences (examen AIPR).</li> </ul>	<p><b>Respecter et faire respecter les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux cités dans l'arrêté prévu à l'article R.554-29 du code de l'environnement</b></p> <p><b>Vérifier la présence des réponses aux DT-DICT et respecter les recommandations spécifiques éventuelles au chantier qui y figurent</b></p> <p><b>Lire un plan de réseau, situer les réseaux et leurs fuseaux d'imprécision sur le site, en planimétrie et altimétrie à partir des éléments dont ils disposent</b></p> <p><b>Utiliser et faire utiliser les moyens de protection collective et individuelle</b></p> <p><b>Vérifier les autorisations d'intervention à proximité des réseaux du personnel mis à disposition</b></p> <p><b>Vérifier l'adéquation entre les besoins et le matériel à disposition</b></p> <p><b>Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable</b></p> <p><b>Connaître les règles d'arrêt de chantier</b></p> <p><b>Maintenir un accès aux ouvrages de sécurité des réseaux, y compris dans les périodes d'interruption de travaux</b></p> <p><b>Renseigner un constat contradictoire d'anomalie ou de dommage</b></p> <p><b>Connaître la préparation des relevés topographiques de réseaux (mesures relatives en planimétrie et en altimétrie)</b></p> <p><b>Outils pédagogiques :</b> Vidéoprojecteur, ordinateur, paper board, films, ...</p> <p><b>Supports remis aux participants :</b> Remise d'une documentation complète et ciblée véritable aide- mémoire de la formation. (Livret AIPR Encadrant, MEMO FORMA)</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b> Les moyens mobilisés pour mesurer à l'aide de critères objectifs les acquis du bénéficiaire en cours et à la fin de la formation.</p> <p><b>QCM par ticket fourni sur site AIPR</b></p> <p><b>Méthodes d'évaluation :</b> Test théorique et test pratique. Selon le référentiel de la CNAMTS.</p> <p><b>Validation :</b> Attestation AIPR.</p> <p><b>Formalisation à l'issue de la formation :</b> attestation de formation par FMD Formation.</p> <p><b>Résultats Obtenus en 2019 :</b> Le niveau de performance et d'accomplissement de la prestation est de 97,80%</p>
<p><b>Public :</b> Toute personne salariée d'une entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux...). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « Encadrant ».</p>	
<p><b>Pré-requis :</b> Etre âgé d'au moins 18 ans. Etre apte physiquement (visite médicale médecin du travail).</p>	
<p><b>Durée : 7 Heures</b> Théorie : 6H      Tests : 1H</p>	
<p><b>Compétences :</b> Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques réactualisées.</p>	
<p><b>Délai d'accès :</b> Délai d'accès sous dix jours.</p>	
<p><b>Infrastructures et moyens matériels :</b> Infrastructures et des moyens matériels permettant les conditions réelles de travail.</p>	
<p><b>Accessibilité :</b> Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, locaux adaptés à recevoir des personnes handicapées.</p>	
<p><b>Nombre minimum et maximum de stagiaires par session :</b> de 2 à 10</p>	
<p><b>Tarifs :</b> 230€</p>	